

Rénovation de l'ascenseur escalier 8

Comme il ne sera pas possible d'apporter des explications orales lors la prochaine Assemblée Générale des copropriétaires, votre conseil syndical vous apporte ci-après quelques explications sur les travaux qui sont proposés sur l'ascenseur de l'escalier 8. Si ce papier ne vous apporte pas les réponses à certaines de vos questions, nous vous invitons à les poser en utilisant la rubrique "contact" du site internet de la résidence.

Historique des travaux :

- Mars 1981 : Installation de portes intérieures (depuis sa construction, l'ascenseur était à "paroi lisse").
- Décembre 1997 : Réfection complète : motorisation, électronique de commande, relayage, contacteurs, habillage des cabines.

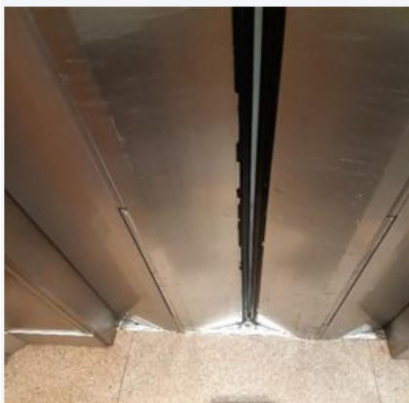
Rénovation prévue en 2021 :

Constat : notre ascenseur qui dessert 40 appartements fonctionne environ trois fois plus que les ascenseurs du bâtiment 1 et 25% de plus que ceux des esc 5 à 7.

Il n'est donc pas étonnant qu'il soit le premier à devoir être rénové. En effet, notre installation est "à bout de souffle" ... et les nombreuses pannes (une vingtaine) observées dans l'année 2020 en sont clairement le symptôme.

Contenu : la rénovation proposée est analogue à celles réalisées en 1981 puis en 1997 :

- A) Remplacement des portes intérieures des cabines



Porte cabine obsolète



Porte cabine nouvelle génération

- B) Remplacement des contacteurs de puissance (MG5)



MG5 vétustes



MG5 neufs

- C) Remplacement de l'électronique de commande



Variateur de fréquence



Micronic E et carte GEC 16 en bas

- D) Remplacement du groupe de traction (actuellement moteur + réducteur mécanique) par un moteur à entraînement direct (pas de réducteur mécanique) plus fiable et plus silencieux.

L'ensemble des travaux de modernisation A à D ci-avant décrits faisant l'objet de la Résolution 15 (questions 15-1 à 15-4) de la convocation (montant TTC de 31.218 €)

- E) Réfection de l'habillage de la cabine et remplacement des boutons de commande en cabine. Cette réfection d'un coût raisonnable est utile voire nécessaire principalement à cause : du sol dégradé et de la coordination avec le changement des portes intérieures (optimisation de la largeur de passage).

Ce dernier point E faisant l'objet de la Résolution 17-8 de la convocation (Montant TTC de 4.180€)

Cout des travaux Le total des travaux proposés s'élève donc à 35.398€ TTC. La répartition de cette somme se fait au millième d'ascenseur de l'escalier 8 suivant le tableau page suivante (les appartements du RdC et du premier étage n'étant pas concernés).

Délais de réalisation des travaux : si les travaux sont décidés lors de l'AG du 21 janvier, les travaux se réaliseront dans le courant du deuxième trimestre compte tenu des délais juridiques post AG et techniques (approvisionnements, préparation du chantier).

Nous nous attacherons avec UPTIME à ce que la durée d'immobilisation soit la plus réduite possible.

ETAGE	Numéro de lot	Numéro d'appart	milièmes ascenseur	Cout par appart	ETAGE	Numéro de lot	Numéro d'appart	milièmes ascenseur	Cout par appart
2	377	821	12	424,78 €	6	417	861	24	849,55 €
	379	822	12	424,78 €		419	862	24	849,55 €
	381	823	12	424,78 €		421	863	24	849,55 €
	383	824	21	743,36 €		423	864	41	1 451,32 €
	385	825	8	283,18 €		425	865	16	566,37 €
3	387	831	18	637,16 €	7	427	871	27	955,75 €
	389	832	18	637,16 €		429	872	27	955,75 €
	391	833	18	637,16 €		431	873	27	955,75 €
	393	834	31	1 097,34 €		433	874	46	1 628,31 €
	395	835	12	424,78 €		435	875	18	637,16 €
4	397	841	21	743,36 €	8	437	881	30	1 061,94 €
	399	842	21	743,36 €		439	882	30	1 061,94 €
	401	843	21	743,36 €		441	883	30	1 061,94 €
	403	844	36	1 274,33 €		443	884	51	1 805,30 €
	405	845	14	495,57 €		445	885	20	707,96 €
5	407	851	24	849,55 €	9	447	891	30	1 061,94 €
	409	852	24	849,55 €		449	892	30	1 061,94 €
	411	853	24	849,55 €		451	893	30	1 061,94 €
	413	854	41	1 451,32 €		453	894	51	1 805,30 €
	415	855	16	566,37 €		455	895	20	707,96 €